

**Thierry Nouchy 4<sup>e</sup>, Sylvie Maillet 1<sup>ère</sup>, Thomas Hubert 2<sup>ème</sup>, Karine Fouquet 5<sup>ème</sup>, Maryse Brutout 3<sup>ème</sup>**  
**Candidats Lutte Ouvrière Législatives Sarthe**  
**Le 03.06.2022**

**X Je m'engage à porter ou soutenir des propositions de loi visant à réguler l'installation des médecins sur le territoire pour faire reculer la fracture sanitaire.**

X Obligation d'exercer pendant une période transitoire en zone sous dotée à la fin de ses études pour un jeune médecin

X Maillage territorial des médecins, comme c'est le cas pour les pharmaciens, et d'autres professions médicales

X Aucune nouvelle installation conventionnée en zone sur dotée

X Arrêt des remplacements de départs en retraite en zones sur-dotées

#### **Vos autres propositions :**

Il faut plus de médecins ! L'État doit augmenter les capacités de formation des universités et des hôpitaux.

Les médecins se forment grâce à l'argent public, il faudrait donc réfléchir à un système organisant leur répartition en fonction des besoins réels des populations et pas sur le simple critère du profit personnel, quitte à les aider pour leur installation. Faut-il les obliger à s'installer ? Je ne suis pas pour faire des médecins les boucs émissaires de la politique désastreuse de l'État, même si, comme pour les enseignants soumis à une obligation d'affectation, l'installation de jeunes médecins dans des zones prioritaires ne me choque pas. Juste retour à la collectivité de toute leur formation prise en charge par la société.

#### **Réponse de Nathalie Arthaud**

**à l'Association de citoyens contre les déserts médicaux 15 février 2022**  
**que nous partageons intégralement.**

Le système de santé dans son ensemble se détériore dans tout le pays depuis des années, avec de graves conséquences pour les professionnels de santé comme pour les patients et les nombreuses personnes conduites à renoncer aux soins dont elles auraient besoin.

Après des décennies de dégâts d'une politique incarnée par le numerus clausus, le problème des déserts médicaux et de la couverture médicale en général a atteint un niveau dramatique. Même les dernières publications du Ministère de la santé indiquent que la situation continue de s'aggraver, comme on le voit lorsqu'on rapporte l'évolution de la densité en médecin à celle de la consommation de soins de la population.

En dépit du remplacement du « numerus clausus » par le « numerus apertus », on reste très loin du compte. Le nombre d'étudiants entrant en études de médecine n'est qu'à peine supérieur à ce qu'il était dans les années 1970 alors que la population est nettement plus nombreuse et que les besoins de soin ont augmenté avec son vieillissement.

Par ailleurs, plus de la moitié des 114 500 médecins actifs aujourd'hui ont plus de 50 ans : ce n'est pas avec quelques milliers d'étudiants en plus chaque année que la situation pourra être rétablie.

Les nouvelles modalités de fixation du « numerus apertus », supposément défini en fonction des besoins de soins locaux, ne font pas disparaître la nécessité que les moyens alloués à la formation doivent suivre. Or ceux-ci sont soumis aux restrictions budgétaires gouvernementales.

Pour les médecins comme pour les infirmiers, ce ne sont pas les candidats qui manquent, mais les moyens de les former et les infrastructures nécessaires à ce qu'ils puissent ensuite travailler dans de bonnes conditions.

**Pour les médecins comme pour les pharmaciens qui font des études et apprennent leur métier grâce à l'argent public dans des facultés et des hôpitaux, il faut réfléchir à un système permettant l'installation de médecins et de pharmaciens en fonction des besoins réels des populations et pas sur le simple critère du profit personnel en s'installant dans des départements favorisés, quitte à les aider pour leur installation.**

**J'affirme qu'il est indispensable de répondre aux besoins « quoi qu'il en coûte » donc en augmentant les dépenses consacrées à la santé de la population dès que c'est nécessaire.**

Évidemment, un meilleur accès aux soins et une meilleure prévention peuvent permettre de limiter la gravité et l'apparition des problèmes de santé. Mais aujourd'hui c'est l'inverse qui se produit et cela devient dramatique. **Il faut donc des mesures d'urgence. Parmi elles, il faut imposer la réouverture des établissements de santé de proximité qui ont été fermés : maternités, cliniques, centres de santé... Il faut également mettre en œuvre des plans d'embauches massives de professionnels destinés à promouvoir l'éducation à la santé. Il faut embaucher à l'école, dans les universités, les services publics et les entreprises, autant de lieux qui sont devenus eux aussi au fil des années de véritables déserts médicaux et infirmiers.**